

## Notre rencontre estivale à Semblançay et à Vouvray le samedi 7 août 2010

### A Semblançay à 13 h

Rendez-vous au château de la source pour  
l'inauguration d'une plaque commémorative:

**\*\*De 1955 à 1967 à la Source, des garçons  
de la F.O.E.F.I. ont vécu leur enfance  
en gagnant l'affection de tous\*\***

A l'issue de cette cérémonie nous boirons le verre de  
l'amitié et nous pique-niquerons sur place avec les  
repas tirés du sac.

«chacun amène son pique-nique»

### A Vouvray à 19 h 30

Rendez-vous à la salle polyvalente  
(derrière le collège)

Apéritif suivi d'un repas festif  
«cuisine asiatique et vin de Touraine»

Pour faciliter l'organisation de cette journée, nous  
vous demandons de vous inscrire au plus tard le :

**31 juillet 2010.**

(après ce sera plus cher)

Vous trouverez le bulletin d'inscription en dernière  
page.

### Edito

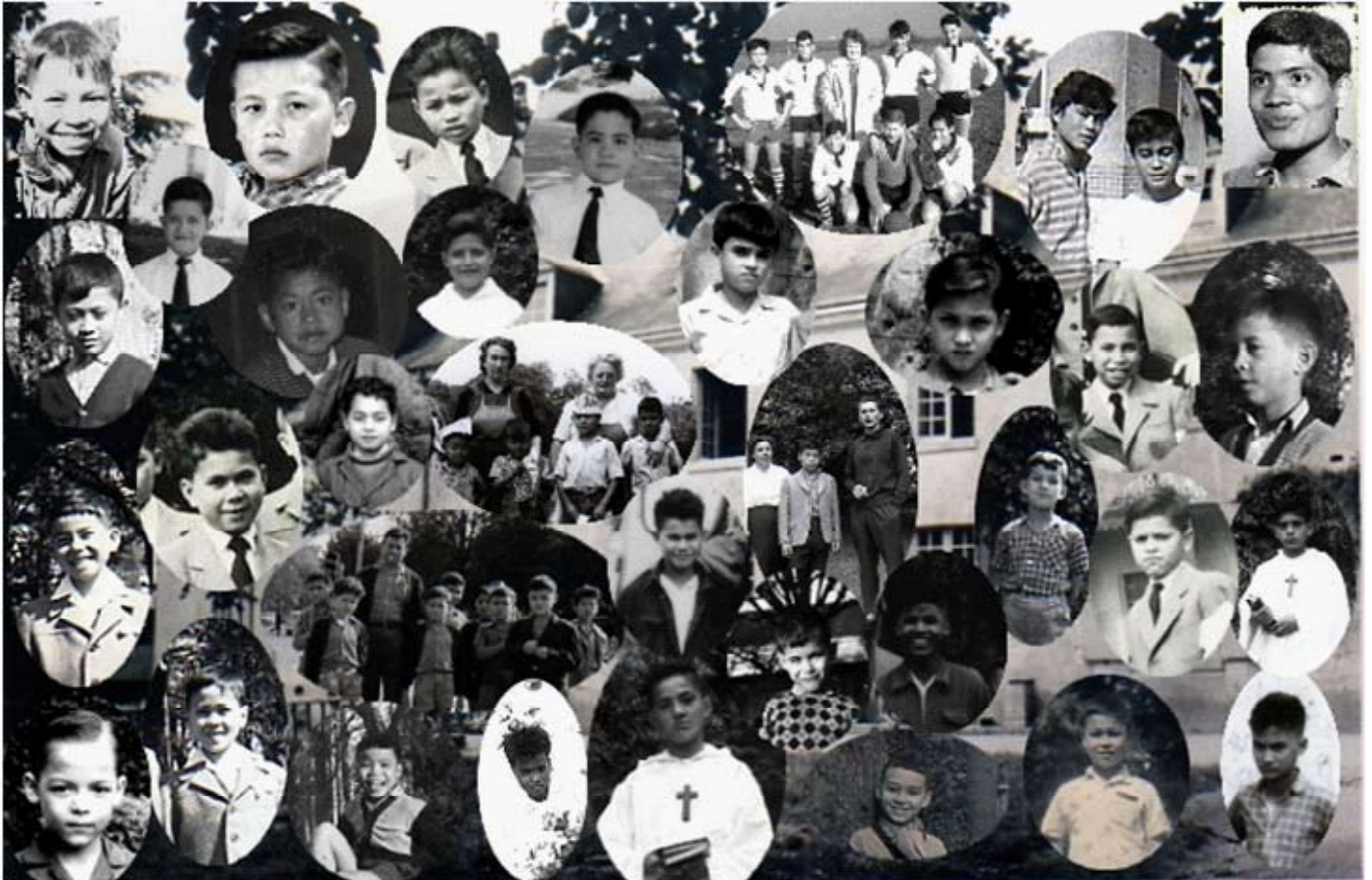
A la suite de l'article d'Anne-Marie j'ai reçu  
beaucoup de mails concernant la «révolte» de 1957 à  
Semblançay. Ce numéro du grain de riz sera consac-  
ré aux diverses réactions. Il ne s'agit pas de reve-  
nir sur cet évènement pour culpabiliser qui que soit  
mais pour écouter les personnes qui l'ont vécu et plus  
attentivement écouter la petite minorité qui a eu à  
en souffrir. Cela n'empêche pas de reconnaître que la  
majorité des enfants qui ont vécu à Semblançay garde  
toujours de l'affection pour les personnes qui, avec  
beaucoup de dévouements, se sont occupées d'eux.

En écho à cet évènement, et pour montrer que  
1957 a été une année très difficile pour la FOEFI vous  
pourrez lire en page 10, ce qui se passa au foyer de  
Rilly, l'autre «révolte», autrement plus terrible. C'est  
la version officielle de la FOEFI, peut-être que les an-  
ciens de Rilly voudront bien, un jour nous en parler.

Pour ce qui est du futur, j'espère nous serons  
très nombreux cet été. N'hésitez- pas à venir séjour-  
ner plus longtemps dans les parages, avant et après le  
7 août. Cela nous permettra de mieux nous rencontrer  
et d'avoir plus de temps pour parler du passé, du pré-  
sent et de l'avenir. A bientôt.

J.M.

**\*\*De 1955 à 1967 à la Source, des garçons de la F.O.E.F.I.  
ont vécu leur enfance en gagnant l'affection de tous\*\***



**JCe sont tous de vrais Semblancéens de cœur !**

Chaque habitant de SEMBLANCAY connaît le Château de La Source pour sa scénoféerie, spectacle nocturne estival intégrant les handicapés qui y résident, mais peu savent qu'entre 1955 et 1967 La Source appartenait à La Fédération des Œuvres de l'Enfance Française d'Indochine, la F.O.E.F.I. A partir de 1955, y furent accueillis des enfants rapatriés de l'Indochine française (Vietnam, Cambodge, Laos...) par la F.O.E.F.I, fondée par Monsieur William BAZE (lui-même Eurasien), fondation qui avait pour but se s'occuper des enfants Eurasiens d'Indochine.

Ces enfants qui étaient de papa français (souvent militaires en Indochine) et de maman indochinoise risquaient le pire dans leur pays de naissance de par la nationalité de leur père. Certains étaient abandonnés ou orphelins et vivaient en orphelinat, d'autres étaient encore avec leur famille.

A la fin du conflit entre la France et l'Indochine, la FOEFI, décida, de les faire venir en France pour assurer leur éducation jusqu'à leur majorité. Ils sont arrivés en bateau ou en avion et ont été répartis dans plusieurs foyers tels que St RAMBERT en Bugeay pour les filles, Rilly, Les Sablons..., et dans notre Touraine, TOURS pour les plus grands, VOUVRAY et SEMBLANCAY, ces derniers pour les garçons.





A SEMBLANCAY, ils furent accueillis par Monsieur et Madame TEISSERENC, restés pour tous « parrain » et « marraine », aidés par des éducateurs et enseignants dévoués et plein de tendresse pour eux tels que messieurs Marc LIBERT, Roger ARNAULT, Bernard VIGNOT, l'abbé Bernard MARTIN et bien d'autres dont j'ai oublié les noms..., ainsi que tout le personnel, chauffeur, cuisinières, lingères, jardinier, dont mes parents Robert et Suzie GAUGUIN, Madame MOLLET, Madame BAUVAIS, Madame et Mademoiselle DUPUY, Monsieur Georges ALBERT et tous ceux que j'oublie encore (qui, je l'espère, me pardonneront).

Ainsi, aidés par la gentillesse et l'affection de toutes ces personnes qui ont su les entourer, ils se sont intégrés à la vie du village où certains avaient des familles d'accueil.



## Les copains

Je me souviens, du temps passé: tous ces enfants, m'ont rappelé, c'était hier, toujours présents comme une bande vidéo, dans les sous bois, dans les taillis aux bords de l'eau, et dans leur lit.

On s'était aimé, comme des manants, des rires aux larmes, nos rodéos.

Hé les copains, où êtes-vous? Bande de voyous, bande de vauriens, des chenapans, des comédiens à la dégaine des épagneuls.

Je suis pas seul, au rendez vous. Il y a des brigands, aux sales gueules c'est bien sympa, de votre part vos rires d'antan, ça c'est extra!

A chaque printemps, dans mon pays les hirondelles sont de retour quand aux enfants de mon pays ils sont partis avec l'amour. Dans la candeur de leurs idées la part du rêve a fait naufrage le feu du ciel aux crises de l'âge: l'éclat de rire a ses benêts.

Je nous voyais en marginaux à moitié nus, face aux destins devant l'alcool et la fumée et dépourvus d'idéaux.

Les Jean, Roger, Michel, Antoine, Bernard, Jean François et tous les autres...ont partagés nos écoles, même dans les communes et hameaux avoisinants où ils ont su gagner le coeur de Madame Jacqueline ARNAULT qui décida de devenir leur enseignante pendant toutes ces années, c'est pourquoi, elle et son mari Roger ont toujours eu des contacts avec un grand nombre d'Eurasiens (qui les adorent); ils ont fait leur catéchisme et leur communion avec nous, les enfants de SEMBLANCAY, ont agrandi l'équipe de foot, et ont participé à bien d'autres activités dans le village.

Ils ont tous vieillis maintenant (certains nous ont malheureusement quittés), ils sont pour la plupart des grands parents, et aiment revenir avec leur famille sur les lieux de leur enfance et de leur adolescence.

C'est pourquoi, avec l'idée de Monsieur et Madame ARNAULT, qui m'ont gentiment demandé de m'en occuper, en souvenir de ces années, et dans ce lieu qui représente leurs secondes racines, il sera posé une plaque commémorative sur le mur d'enceinte de La Source du côté de la Rue du Vieux Château, vers l'ancienne chapelle, pour que personne n'oublie que c'est là qu'ils ont grandi, et qu'ils y ont de nombreux souvenirs!

Anne Marie



On se sépare sur le chemin, dans le devoir ou comme des gueux avec l'amour et ses aveux, comme des enfants bien mal aimés

Tous ces enfants, un peu fragiles pas plus idiots, pas plus fêlés, à la peau noire ou basanée, un peu plus claire, un peu plus jaune. Qu'à notre temps, c'était pas ça c'était bien mieux et plus subtil mais dans tes yeux, le rire jaune c'était hier, si loin que ça.

Henri Lison

## LA « GUERRE » de SEMBLANÇAY

Pour ma part, trop jeune, je n'en ai plus que des images, floues, et je m'interroge sur les causes de ce qui fut qualifié de « révolte » (\*) ainsi que sur la façon dont elle avait été gérée par l'administration de l'époque. Quoiqu'il en soit, avec quelques difficultés - je suis conscient de la fragilité du témoignage humain porté plus d'un demi-siècle plus tard - voici quelques flashbacks tels que perçus par un enfant de 9 ou 10 ans.

Le mot « guerre » employé dans le titre peut sembler provoquant, et il l'est en effet, car face à cette rébellion digne de « la guerre des boutons » les moyens mis en œuvre furent gigantesques et disproportionnés : plusieurs cars de gendarmes, chiens berger-allemand, mitraillettes, pistolets, menaces par haut-parleur, heureusement il n'y eut ni gaz lacrymogène ni hélicoptère... pour mettre à la raison des malfaiteurs criminels ? Une bande organisée de bandits armés venant de braquer une banque ? Non, des mômes d'une dizaine d'années qui venaient de vivre la plus douloureuse des ruptures, celle d'avec leurs mères, contraintes de les abandonner à une ONG qui leur fit signer une « décharge » (voir fac-similé dans « le Grain ») dont elles ne pouvaient comprendre ni le sens ni mesurer toutes les conséquences et encore moins la portée juridique de l'article 14 du décret 2.986 du 24 Novembre 1943... Combien de ces mères savaient-elles lire ?

Un après-midi, il faisait chaud, c'était en été, nous nous occupions de nos poules au fond du parc, peut-être même qu'un combat de coqs était en cours de discussion... L'heure de la sieste obligatoire a sonné. Personne n'avait envie d'y aller, on traînait un peu les pieds. L'un des moniteurs nous aurait-il intimé un ordre trop brusquement ? Désobéissance délibérée, inconscience, ras-le-bol du à notre enfermement entre les murs du foyer sans contact avec l'extérieur, sentiment d'extrême dépendance (en effet, on n'avait droit à de l'argent de poche, un franc ou deux, que si on obtenait une moyenne de 6/10) ... ? Il y eut certainement des palabres, puis arrivée de deux gendarmes qui furent reçus à coup de pierres. L'un d'eux sortit son pistolet et tira en l'air ! Non, je ne rêve pas ! Panique, débandade par le fond du parc, fuite dans les bois, cars de gendarmes accompagnés de bergers allemands, encerclement, le grand jeu !... Tapis dans les sous-bois, je me rappelle avoir dit à mon frère Charles "viens, on va "se rendre" (!) et lui : "t'es un trouillard"... Dans la soirée, nous fûmes tous récupérés (repris?) et enfermés (combien de temps ? un à deux jours, en tout cas interminable, surtout dans le noir et n'ayant comme repère que la cloche de

l'église, sans manger ni boire ni de possibilité de toilettes) dans le grand garage. Il y eut, si ma mémoire ne me fait pas défaut, des menaces et des promesses pour connaître les "meneurs"... Mais de meneurs en eut-il vraiment ?

Menace : si personne ne dénonce les meneurs, tout le monde serait puni et séparé (notre angoisse : ils savaient où appuyer pour faire mal...). Promesse : si vous dénoncez les meneurs, vous serez pardonnés. Par solidarité, aucun d'entre nous ne dénonça qui que ce soit car le mouvement, à ma connaissance, fut plutôt une sorte d'explosion spontanée. Une dernière tentative fut menée : si nous demandions tous pardon, aucune sanction ne serait infligée. Un à un, nous avions donc accepté de demander pardon croyant à la promesse donnée. La décision tomba très vite : nous allions quand même être séparés ! Au sentiment d'injustice, cette décision nous avait tous abattus, humiliés, il y eut beaucoup de larmes je crois... Les plus grands furent éclatés et expédiés un peu partout, dans d'autres centres dits de « redressement ». Mon frère Charles, pourtant brillant élève, fut envoyé aux Orphelins Apprentis d'Auteuil - mais je ne le sus que plus tard - il en ressortit avec son CAP d'ajusteur-tourneur-fraiseur, avec la chance d'avoir un métier dans les mains comme on dit... Il me raconta ensuite que les « pères » d'Auteuil les louaient comme saisonniers aux fermiers du coin pour arracher les pieds de maïs en hiver, sans gant...



Photo prise en 1957 de deux des dangereux « malfaiteurs » de Semblançay ! Celui de droite a écopé de 5 ans d'Auteuil...

Plus chanceux, je fus transféré au foyer de Vouvray où je pus étudier jusqu'en classe de 3e, avec Maurice, Garnier et Thimonnier. Nous fûmes sans contester les meilleurs élèves du village... Paul Susini, le directeur du foyer, fier de nos résultats - nous raflions tous les premiers prix - nous avait récompensés en nous emmenant un soir à Tours voir la première du film « Austerlitz », d'Abel Gance. Notre première vraie sortie dans le monde.

Je fus renvoyé de la FOEFI l'année suivante, avec pour tout bagage un sac de vêtements, sans un sou, mais c'est une autre histoire...

J'ai revu en 2005 le Père Bernard Martin, à l'époque séminariste entre Semblançay et Vouvray, qui m'apprit avoir accompagné mon frère à Auteuil. Ils furent "accueillis" par ces mots du directeur du centre, s'adressant à mon frère qui devait avoir une douzaine d'année : "jusqu'à maintenant tu as connu tes droits, maintenant, tu vas apprendre tes devoirs"... Deuxième séparation donc, après celle de Cholon... Témoin de ces événements, le Père Martin fut remercié après s'être battu, comme un beau diable (sic), et avoir obtenu que nos parents retrouvés, malgré la fameuse « décharge », purent venir nous rendre visite. Il s'expatria en Afrique où il participa à la fondation de « SOS villages d'enfants »...

Je suis conscient du caractère décousu de ces souvenirs. Mais ce ne sont que des souvenirs, douloureux ou heureux, ils nous constituent et pour la plupart d'entre nous, nous ont permis d'affronter la vie. Avec Antoine Luciano, un ancien de Vouvray que je revois régulièrement, il nous arrive souvent de dire en rigolant qu'après avoir vécu ce que nous avons vécu, nous sommes devenus invincibles ! Merci la FOEFI ? Merci la vie tout simplement!

Nous faisons partie des premières vagues de réfugiés du Vietnam, et nous ne devons pas être très faciles à gérer. A Semblançay comme à Vouvray et ailleurs, les gens chargés de notre éducation étaient-ils tous préparés et formés à cette population de "sauvageons" que nous étions ? Probablement non. Ils avaient dû pas mal improviser et faire ce qu'ils avaient pu, avec les moyens - et les lacunes - du bord, parfois avec générosité et cœur, parfois disons... moins.

J'ai pris connaissance du rapport « officiel » - pour le moins laconique - de la FOEFI sur ces événements (voir ci-dessous). Devant certaines vies brisées, dont celle de mon frère, no comment. J'ai aussi pris connaissance du témoignage de P. Susini, directeur du foyer de Vouvray et collègue de celui de Semblançay : un seul mot me vient à l'esprit : compassion. Envers qui ? Envers certains de ces enfants dont la vie a basculé mais aussi pour cet homme qui

a du beaucoup souffrir car il ne fut pas au bon endroit au bon moment.

L'être humain est toujours tenté de réécrire l'histoire en l'embellissant ou en la déniait, ne serait-ce que pour pouvoir supporter la réalité quotidienne.

Mais si la lucidité acquise nous pousse à reconnaître la chance que nous avons eue d'être restés en vie grâce à la FOEFI, elle nous permet aussi de dire, sans ingratitude, que tout n'a pas été parfait dans le meilleur des mondes possibles.

J'ai lu que certains ont pu parler de pardon : pardonner quoi, à qui ? Il ne s'agit ni de faute ni de culpabilité, mais d'ignorance, d'erreurs, de maladresses, d'incompétences parfois. Le reconnaître humblement n'a rien de déshonorant, bien au contraire. Mais le nier, surtout au soir de notre vie ?

J'ai pris connaissance de ce qu'a pu écrire un ancien surveillant du foyer :

« Aussi, je comprends la démarche de Mr Teisserenc et en reste solidaire. Je comprends aussi que les garçons touchés par ces mesures en éprouvent du ressentiment. Peut-être maintenant, avec le recul, peuvent-ils nous dire comment ils auraient réagi à notre place? ». A cette question qui ne peut recevoir de réponse, je voudrais en poser quelques autres : qui était au courant de la situation psychologique particulière du directeur du foyer ? Ne devons-nous voir que la part éclairée et laisser la part d'ombre dans l'oubli, notamment cette fameuse « décharge » citée plus haut ? Devons-nous oublier que quelqu'un, probablement un juriste particulièrement habile, a pu rédiger cette décharge en se référant à l'article 14 du décret 2.986 du 24 Novembre 1943 que l'on fit signer à des mères analphabètes ? William Bazé, le fondateur de la FOEFI, était-il au courant de la teneur de ce document ? En était-il l'instigateur ?...

J'ai pu lire aussi que sans ces punitions saluaires, nous aurions pu mal tourner : « regardez ce qui se passe aujourd'hui avec tous ces jeunes qui ne font que bêtises sur bêtises... » Tiens, tiens, revoilà la théorie du châtement préventif qui montre son nez... Sans autre commentaire.

Il m'arrive, parfois, de penser que je pourrais avoir de la haine dans le cœur, mais aussi étrange que cela puisse paraître, je n'ai aucun ressentiment envers qui que ce soit, ayant eu le privilège d'avoir vécu plusieurs vies, et c'est cela qui compte. Un ami m'a posé la question de savoir pourquoi nous avons les yeux placés où ils sont et pas ailleurs... C'est décidé, on arrête de parler du passé qui n'est plus, ni de l'avenir qui n'est pas encore, pour vivre le présent qui n'est qu'un devenir.

Thomas Alexandre



## En réponse à Thomas.

Thomas, si quelque chose te pesait sur le cœur, tu as eu raison de l'exprimer.

Ne trouve pas singulier si je te répons à la deuxième personne. Tous les anciens qui passent nous voir ou nous écrivent, nous tutoient aussi, avec souvent de chaleureuses accolades.

Mais que répondre au ressenti de l'enfant que tu étais, si ce n'est qu'avec l'aide de mes propres souvenirs de jeunesse... J'essaie de comprendre... Je suis né en 32. Pendant la guerre en Europe 39-45, nous étions réfugiés ma mère, mes frères et sœurs à la campagne : cinq personnes qui ont vécu quelques années dans une grange d'environ 30 m<sup>2</sup> sans électricité ni eau courante ni sanitaire. Souvent, bombes et obus pleuvaient comme grêle en orage. Oui c'était la guerre, et encore je résume...

A nous de nous débrouiller pour tous les besoins minimum de la vie. Pourtant, de cette époque, à part quelque fois la faim, je ne garde pas de souvenirs aussi traumatisants qu'il semble que tu en ais eus sur l'épisode dont tu parles.

Nous, 30 ans après, avec un de mes frères, nous sommes retournés voir l'endroit des vaches maigres, l'endroit notre exode.

Notre grand étonnement fut de constater combien les lieux avaient rétrécis, combien notre jeune regard avait amplifié les lieux et les événements en nos mémoires.

Pour en revenir à Semblançay relativisons...

Les causes de ces quelques jours de « désordre » ne seront jamais objectivement établis !

Des erreurs pédagogiques probablement ?

De normales instabilités de pré- ados et d'ados ? Sûrement.

Tous ceux qui ont été parents doivent bien connaître les difficultés de cet âge!

Bien sûr que tout n'a pas été parfait dans l'accueil et l'accompagnement.

Nous ne demandons pas à être béatifiés (enfin pas tout de suite). Mais dans l'ensemble, nous nous sommes beaucoup investis, et avons beaucoup donné (Aussi nous avons trouvé un peu excessif le film « Supposé Français ». Il expose des opinions sûrement ressenties, mais nous semble-t-il à sens unique.)

Monsieur Teisserenc, en tant que directeur avait l'obligation d'avertir les autorités de la fugue des « révolutionnaires ». Il en avait l'obligation légale : d'une part pour que vous soyez le plus vite possible protégés d'éventuels traumatismes corporels, et d'autre part que la F.O.E.F.I soit couverte en cas où des préjudices soient causés à autrui par les fugeurs.

De plus, me semble t'il, si les deux malheureux gen-

darmes n'avaient pas été accueillis par des pierres (vous n'étiez pas tous des tendres même entre vous au fond du parc) il est probable que les choses auraient été autres ?

Il est vrai que l'on ne parle jamais des trains qui arrivent à l'heure. Il est des arbres qui cachent la forêt.

Des Eurasiens qui furent un peu heureux à Semblançay, sont j'espère nombreux.

Bon, pour ma part, j'arrête de dissenter sur cet épisode et souhaite que la raison ramène à de plus justes proportions et à plus de sérénité.

Bien sûr, tu as les amicales salutations d'un petit vieux, qui a vécu près d'une dizaine d'années avec vous en internat ouvert. Il vous remercie tous de l'avoir enrichi de tant de diversité de tempéraments et de sourires inoubliables. Il vous remercie de l'affection que vous nous témoignez à chacune de vos visites à Semblançay.

Roger Arnault

---

La mini révolution: les plus grands eurasiens discutèrent des revendications, puis ils avaient demandé à monsieur le directeur de les recevoir pour négocier.

la première des revendications, c'était l'argent de poche, puis des brouilles sont venues du beurre à la place de la margarine, sortir libre le soir, aller aux spectacles, au cinéma. Le directeur prenait notes pour en référer à la hiérarchie, pour l'instant, la vie normale doit reprendre son cours,

Moments difficiles: incompréhension des noyaux durs, avec des incitations à casser et des insultes, tout en viet, le chahut s'amplifiait. Le directeur mettait ces perturbateurs hors de bureau. Puis il fit appel à la gendarmerie, pour intimider les énervés et sauvegarder les plus petits.

Deux gendarmes arrivaient, un gros et maigre: de suite ils jouaient les caïds et bouscullaient ces insurgés pour les disperser. Mais les révoltés ne se laissaient pas faire de bousculade en bousculade, les voix s'amplifiaient de part et d'autre, des injures puis des objets suivis des cailloux. Les gendarmes avaient très peur et perdaient leur calme, ils sortirent leurs pistolets et un des deux tira en l'air: les oiseaux s'envolèrent dans tous les sens, les fantômes et les bruits fusaient aussi. Il y avait un mort ? Mais qui est mort ?

Personne n'en savait rien, donc j'ai décidé d'aller voir de plus près, je cherchais sur l'esplanade du château les traces de sang. Je n'ai rien trouvé, les gendarmes m'ont capturé, monsieur Teisserenc était intervenu en ma faveur; Il n'y avait pas de panique dans ses yeux, il était pale mais calme, il s'inquiétait pour les eurasiens

Henri Lison

Au sujet de la "révolution", pour ma part je trouve que le sujet ne peut que raviver de mauvais souvenirs pour certains. Je fais partie de ce groupe de "jeunes révoltés" et je ne peux reprocher à la direction de l'époque d'avoir paniqué en faisant intervenir la marée-chaussée ; par peur pour eux ? Peur pour nous ? Je ne sais pas... Je ne me rappelle pas qu'on m'avait dit de demander pardon ou des menaces à mon encontre pour dénoncer les meneurs, car des meneurs il y en a, par contre je me souviens d'avoir reçu une raclée par le père Bernard Martin assistée de Mme Teisserenc lors de mon retour de cavale. Le but de la "révolution", c'est de réclamer de l'argent de poche, de ne plus faire la sieste et sûrement d'autres revendications...

Je pense aussi que la "révolution" ne fait que précipiter des événements, des départs qui auraient eu lieu de toute façon, car avant cet incident les plus âgés du foyer furent déjà expédiés dans divers centres en France ; à Baccarat ou ailleurs...

Je ne regrette pas le temps que j'ai passé, que ce soit à Semblançay ou à Vouvray ; en parlant de cela je pense à tous ceux qui n'ont pas vécu dans ces foyers, car dès leur venue en France, ils furent placés soit dans des familles d'accueilles ou dans des orphelinats.

Jean-Claude Marcel

Le Foyer de Semblançay a été le théâtre d'un incident grave, mais heureusement passager, qui n'a eu aucune répercussion sur sa bonne marche. Le 2 août une quarantaine de pupilles conduits par quelques meneurs se montrèrent si agressifs que M. TEISSERENC dût faire appel à la gendarmerie locale pour les calmer. Aussitôt alerté, le Président se rendit sur les lieux, sermonna les enfants avec sévérité en s'exprimant d'abord en Français, puis en Viêtnamien pour ceux qui comprennent mal encore notre langue. Il fit ensuite évacuer, dans la soirée même, les neufs grands qui étaient les principaux instigateurs. Semblançay retrouva le calme aussitôt.

Cet incident, aussi soudain qu'inattendu, s'explique assez bien par l'état d'esprit de nos pupilles, puisque tous les garçons qui nous ont été confiés après l'exode de 1954 ont subi, à des périodes plus ou moins lointaines, des traumatismes psychologiques dont les conséquences peuvent éclater brusquement, un jour ou l'autre, sous forme de réactions anti-sociales. L'extrême malléabilité de nos pupilles rend l'explosion plus soudaine.

A part l'affaire du 2 août qui, évidemment malencontreuse, n'a cependant eu qu'une importance restreinte, on peut dire que 1957 a marqué, au point de vue scolaire, un énorme progrès.





## La même année à Rilly

(rapport de la FOEFI: 1957)

L'hostilité de la population de la région de Rilly à l'égard de nos pupilles, que l'on pouvait croire apaisée au début de 1957, s'est rallumée malgré le remplacement de M. André PEYTRAUD par M. Pierre DUPART.

En juin, le député communiste, Bernard PAUMIER, avait adressé une plainte aux Ministères de la France d'Outre-Mer et des Affaires Etrangères contre l'indiscipline des pupilles et leur mauvaise tenue en classe. Le Préfet du Loir-et-Cher était intervenu également le 13 juin auprès de la Fédération, pour attirer notre attention sur les déprédations commises par les enfants du Foyer dans les propriétés environnantes. M. DUPART reconnut que ses pupilles avaient commis quelques larcins, car il était très difficile de les surveiller dans une propriété sans clôture. Mais il estimait que les incidents avaient été grossis. L'animosité de la population et de certains instituteurs lui paraissait excessive. Pour n'en citer qu'un exemple, le Directeur de l'école de Vallières avait fustigé les jeunes GASPARD et TOSTE. Le Docteur avait délivré un certificat qui ne laissait aucun doute sur la réalité des coups.

Des mesures furent ordonnées pour mettre fin à une situation qui risquait de donner à la Fédération une réputation imméritée. Quelques faits regrettables à RILLY ne devaient, en aucun cas, porter atteinte à une oeuvre qui compte à son actif tant de brillants résultats.

Mais après une accalmie de courte durée, les incidents reprurent et, le 28 août, M. Bernard PAUMIER écrivit personnellement au Président pour lui signaler les déprédations de nos pupilles et lui demander ce qu'il comptait faire pour éviter de tels faits. Le Président répondit le 5 septembre qu'il allait retirer les éléments indésirables et qu'il espérait obtenir des résultats satisfaisants.

A peine cette lettre était-elle envoyée que des habitants de Rilly vinrent, le 15 septembre, manifester ouvertement contre nos enfants après avoir molesté l'un d'eux. La dispersion du Foyer fut alors décidée et les enfants remis à des établissements religieux particulièrement choisis pour la qualité de leur enseignement et la valeur éducative de leur personnel.

En voici la liste :

- 6 pupilles à l'Institution de Germonville à Condeau (Orne) .
- 4 pupilles à l'Orphelinat de St Georges de l'Isle à St Fraimban de Prières (Mayenne) .
- 10 pupilles à l'Orphelinat St Vincent de Paul à Fougères, 5, rue Lesueur.
- 2 pupilles à l'Ecole des Frères de l'Ecole Chrétienne à St Malo, 20, rue de Toulouse.
- 6 pupilles à l'Ecole des Soeurs de St Vincent de Paul à St Malo, 10, rue de Maupertuis.
- 6 pupilles à l'Etablissement Notre Dame de Bethléem à Nantes.
- 2 pupilles à la Fondation Quenessen à Neuilly sur Seine.
- 4 pupilles à l'Orphelinat St Charles à Paris, 143, rue Blomey.
- 2 pupilles à l'Ecole St Vincent de Paul à Paris, 77, rue de Reuilly.
- 5 pupilles à Maison des Frères de St Vincent de Paul à Amiens, 16, rue des Deux Ponts.
- 5 pupilles à l'Institution St Michel à Morangis (Seine-et-Oise) .
- 7 pupilles à l'Institution des Sts Anges, 272, Chemin de Mazargues à Marseille.
- 4 pupilles à l'Orphelinat Agricole des Filles de la Charité de St Vincent de Paul, route de Buros à Pau.
- 2 pupilles à l'Orphelinat des Soeurs de Ste Philomène à Salvert par Migne Auxance.
- 2 pupilles à l'Oeuvre Lamon, Oblats de St Benoît d'Albi, 34, rue Eugène-Ténot à Tarbes.
- 2 pupilles à la Maison St Jean-Baptiste, OEuvre Marie-Mère des Pauvres à Aspet. . 3 pupilles à l'Abri Joyeux chez les Filles de la Charité de St Vincent de Paul, Bd Henri-Arlet à Sarlat.
- 2 pupilles à l'OEuvre Jeanne d'Arc, 62, rue Eugène Vignat à Orléans.
- 2 pupilles à l'Orphelinat des Religieuses de St Antoine, 21, Grande Rue à Richelieu.
- 2 pupilles à l'Institution St Antoine, Faubourg St Antoine à Chinon.
- 2 pupilles à l'Internat « Les Douets » - Religieuses de la Présentation de Tours à St Symphone.
- 3 pupilles au Pensionnat St Joseph du Désert à Morangis.
- 6 pupilles à l'Orphelinat des Hospices à St Amand-les-Eaux.
- 2 pupilles à l'Orphelinat N. Dame de Pitié à Ba-paume.
- 1 pupille à l'Ecole de la Salle, 3, avenue Thiers à Brive-la-Gaillarde.
- 1 pupille à l'Institution des « Petits Garçons du Mollard » à Rive-de-Gier.
- 4 pupilles âgés de 14 ans, ont été placés en apprentissage.



**Inscription**  
**Rencontre estivale**  
**Semblançay: inauguration d'une plaque (13 heures)**  
**et**  
**Vouvray: repas festif ( 19 h 30)**  
**Samedi 7 août 2010**

Nom et prénom:

Adresse:

Téléphone:

adresse e-mail\*

\*: pour pouvoir être joint plus rapidement, communiquer votre adresse e-mail SVP

Je suis adhérent (e)

J'adhère et je joins un chèque de 30€  
à l'ordre de l'Association FOEFI

Nombre de participants à la cérémonie de  
Semblançay

Nombre de participants repas à Vouvray

- adhérents ( 10€ par persnne)
- non-adhérents ( 18€ par personne)
- enfants de moins de 12 ans (gratuit)

Total  €

Fiche d'inscription et chèque à envoyer avant le 31 juillet 2010 à:

ASSOCIATION FOEFI  
chez Henri Moller  
11 avenue de Stalingrad – 92220 – BAGNEUX

Tél : 01.42.53.37.40 e-mail: [hmoller@free.fr](mailto:hmoller@free.fr)